

Communauté de communes Val'Éyrieux

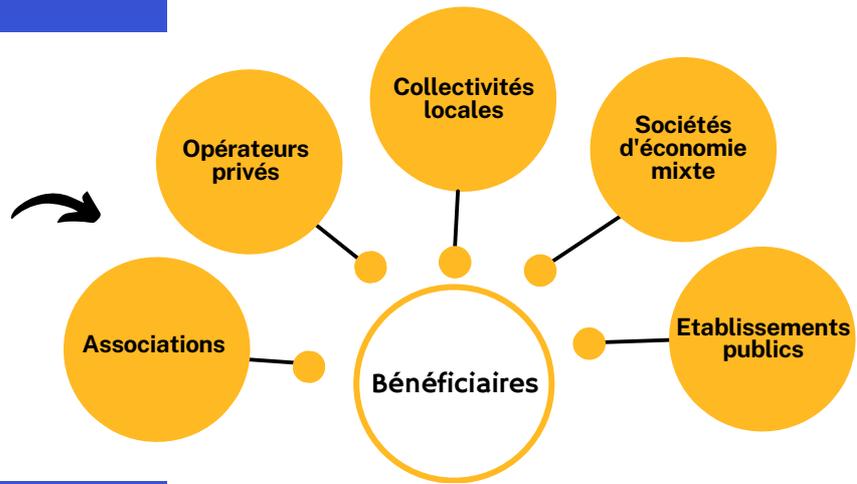
Territoire Région Pleine Nature

Lauréat « **Région Pleine Nature** », le territoire de Val'Éyrieux a été sélectionné pour bénéficier d'un soutien de la Région en matière de développement de l'offre touristique de pleine nature.

Ce dispositif de la Région est ouvert aux acteurs privés et publics de Val'Éyrieux qui pourront solliciter une aide financière régionale pour développer des activités de sports et de loisirs de pleine nature

Pour qui ?

Acteurs privés et publics pour des activités de sports et de loisir de pleine nature.



Pour quoi ?

LES ETUDES

Taux de subventions 50 % max
Sur projet privé et public

Dépenses min. 5 000 € HT
max. 50 000 € HT

LES INVESTISSEMENTS

Taux de subventions 30 % max
Sur projet public

Taux de subventions 20 % max
Sur projet privé

Dépenses min. 30 000 € HT
max. 1 million € HT

✓ Opérations éligibles

Etudes de marché, technique et d'évaluation
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage / coût maîtrise d'œuvre
Bâtiments des équipements touristiques et de loisirs
Aménagements pour la création de circuits thématiques et la valorisation touristique
Achats d'équipements et de matériels neufs pour la création d'une nouvelle activité / en lien avec l'accueil de la clientèle
Outils numériques marketing et technologies virtuelles
...

✗ Opérations inéligibles

Renouvellement d'équipements / matériels
Aménagement / équipements non liés aux sports, loisirs de nature
Événementiels / manifestations ponctuelles
Hébergements / restaurants
Acquisitions foncières, immobilières, crédit-bail
Travaux d'entretien / de maintenance, mise aux normes
Coûts de fonctionnement / Coûts de communication et de promotion
...

Comment ?

1

Prendre contact avec le service tourisme de la Communauté de communes Val'Eyrieux pour étudier l'**éligibilité** de votre projet

Romain SCHOCKMEL :
04.75.29.19.49 / r.schockmel@valeyrieux.fr



2

Envoyer à la Communauté de communes Val'Eyrieux une **note explicative** de votre projet détaillé (descriptif, objectifs, plan de financement prévisionnel...) par courrier ou par mail à :

r.schockmel@valeyrieux.fr

3

En tant que chef de file, la Communauté de communes Val'Eyrieux se positionnera sur votre dossier en formulant un **avis par courrier**

4

Prendre contact avec la Direction du Tourisme de la Région AURA pour échanger sur la **constitution de votre dossier** pour votre projet :

pda.pleinenature@auvergnerhonealpes.fr



5

Déposer un dossier de demande d'aide sur le site de la Région :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/amenager-des-sites-touristiques-dedies-aux-activites-sportives-et-de-loisirs-de-nature>



Pour toute question ou précision, contactez le service tourisme de la Communauté de communes Val'Eyrieux au 04.75.29.19.49



Seules les dépenses réalisées après la réception de la demande sont éligibles.